



[Forum: WD... old](#)

Topic: vente d'un logiciel

Subject: Re: vente d'un logiciel

Posté par: Anonyme

Contribution le : 7/7/2003 13:03:13

Merci beaucoup Romu pour ta réponse.

Je vais donc comme tu me l'a dit , négocier la mise à disposition des sources ou non. Pour ce qui est de faire appel à un avocat, n'ayant pas les moyens je vais donc m'en passer.

Je vous tiendrais au courant quand je me serais mis d'accord avec la boîte, d'ici là, à bientôt et bonne vacances pour certains

nico